



AUTUN MORVAN ÉCOLOGIE

Association loi 1901 agréée pour la protection
de l'environnement et le code de l'urbanisme

Bulletin N° **73** Janv 20

Groupe forestier

www.sauvegarde-forets-morvan.com

BP 22 71401 Autun Cedex. Téléphone : 03 85 86 26 02

Local : 1 rue des Pierres à Autun. E-mail : contact@autunmorvanecologie.org

www.autunmorvanecologie.org

Billet d'humeur

Quelle retraite ?

Si le combat pour une justice sociale fait partie de mes engagements, si la philosophie même de prendre en compte le futur et les effets de longs termes font partie de mon ADN, je suis dubitatif sur l'actuel combat sur la défense des retraites.

On parle de garantir une rémunération des retraités à 20 ou 30 ans....

Mais que sera notre monde, notre planète dans 20 ou 30 ans ?

Qui peut croire que nos sociétés n'auront pas été d'ici là très lourdement bousculées, dévastées par les conséquences des effondrements qui menacent plus que jamais la biodiversité, la stabilité climatique, les sols, les ressources en eau... bref tout ce qui fait la base même de la richesse de nos sociétés humaines ?

Il n'y a pas de retraites dans un monde effondré.

Dans les pays les plus pauvres, les populations qui connaissent déjà cet effondrement peuvent en témoigner : la retraite est une préoccupation de pays riches. L'obsession du quotidien est de manger, d'accéder à l'eau, d'avoir un toit...

L'urgence est ailleurs...

La naissance du droit à la retraite n'a pas été chose facile, il a été acquis dans la douleur par les générations précédentes, Pour autant, il ne reste qu'un droit que

des individus s'accordent à eux même, une richesse que les actifs d'aujourd'hui donnent aux actifs d'hier. Ce n'est au final qu'une construction humaine qui s'est

nières récoltes nous n'auront que faire de notre argent ou de nos "richesses"... Comme le dit depuis plus de 10 ans le monde associatif écologiste : "on ne négocie pas avec le climat !"

Une autre retraite à construire dès aujourd'hui.

Je ne compte pas sur cette retraite construite par nos sociétés (dommage, elle m'aurait pourtant bien plu !). Ma retraite, celle de ma famille et celle de toutes celles et ceux qui travaillent aujourd'hui, je la construis sans attendre en participant de mon mieux à la construction d'un monde basé sur la sobriété, la résilience, la solidarité, la préservation de la santé, des écosystèmes et de leurs "services rendus"... Je ne nie pas le bien fondé de cette lutte pour les retraites... Mais face à l'urgence écologique, elle n'a simplement plus de sens. Le battage médiatique au sujet des retraites, a débuté en fin d'année dernière et à occulté le dramatique échec de la COP 25. Il se poursuit alors que l'Australie brûle et que dans le même temps les experts

du climat annoncent les derniers records : 2019 aura été la deuxième année la plus chaude jamais mesurée... Et je me prends de rêver que les individus descendent dans la rue et manifestent avec la même détermination, la même force pour la préservation de notre seul bien collectif : notre planète. *Philippe*



négociée et se négociera.

Pour les richesses produites par les écosystèmes, c'est tout autre chose : pas de table de négociations, pas de pressions possibles sur un quelconque décideur.. Quand les océans asphyxiés auront produit leurs derniers poissons, quand les sols épuisés auront donnés leurs der-

On compte sur vous !

"30 ans que AME se bat localement et globalement pour l'environnement et pour préserver les forêts en futaie irrégulière avec le GFSFM en Morvan et ailleurs. Que nous participons activement aux commissions et comités locaux sur tous ces sujets. Recevons des lycéens, élus, conférenciers, cinéastes, organisons des rencontres et débats. Pour amplifier le mouvement et partager avec les jeunes nos alertes pour l'environnement et notre émerveillement devant la nature nous préparons de nouvelles interventions auprès "du jeune" (spécimen remarquable, non je rigole, on met ça au pluriel) et des écoles. Nous faisons appel à vous tous adhérents : il s'agit de créer ensemble une animation/sortie dans une des forêts du groupement forestier et de la tester au sein de l'association avant de la lancer. Que vous soyez initié, spécialiste ou néophyte, en tous cas amoureux de (la) Nature, **nous vous invitons à nous rejoindre le SAMEDI 22 février à 14h00 au local AME**. Nous irons ensuite marcher en forêt de Montmain où nous élaborerons tout cela Ensemble. Amenez vos idées, vos envies et Venez nombreux ! 14h00 RDV au local de AME au 1, rue des Pierres à Autun Dans la foulée :ballade en forêt de Montmain pour commencer à poser des jalons d'idées § d'animations possibles.. On a déjà plein d'idées et de docs : on met tout ça en commun et on voit ce qui germe ! 16h00 : retour au local pour débriefing et établir l'agenda collectif de ce beau projet. *Julie*

Le Groupement forestier....

Le monde professionnel de la filière « forêt/bois » s'active face au changement climatique qui impacte tous les massifs français : les épicéas sèchent sous l'effet des attaques de scolytes, divers agents pathogènes menacent le pin Douglas, les frênes sont malades, les hêtres des secteurs Est de la France/ Suisse sèchent... les forestiers évaluent les pertes depuis 2 ans à l'équivalent au moins des dégâts de la tempête de 1999...

Depuis près de 10 ans, le Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan fait la démonstration qu'il existe une alternative à la sylviculture par monoculture : la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature. Lucienne HAESE a été pion-

nière et lanceuse d'alerte face à l'industrialisation de la forêt.

Lors des Assises nationales de la forêt organisées par l'association CANO-PEE et SOS Forêts, en octobre 2019, où AME (Marie BIXEL et Jean Claude LACROIX) et GFSFM (Ghislaine NOUALLET) étaient présents, toutes les régions de France métropolitaines étaient là et dénonçaient cette sylviculture intensive basée sur la seule production économique et la rentabilité et développée massivement par l'Etat. La plupart des associations, syndicats participants connaissaient Lucienne et nous demandaient des nouvelles !

Dans le cadre d'une vente portée par la Safer BFC, le groupement vient d'être attributaire d'une petite forêt de 6 hectares à Millay. Située au fond d'un

vallon, elle n'a pas de grande valeur forestière mais offre un intérêt pour sa biodiversité notamment issue d'une zone humide. Par ailleurs, nous travaillons à l'achat d'une belle parcelle située à proximité d'une de nos forêts mais il est prématuré d'en développer le projet pour l'instant

Oui, plus que jamais, le GFSFM doit poursuivre le travail technique sur le terrain en constituant des forêts à la fois productives et belles, multifonctionnelles, réellement durables et résilientes. Plus que jamais, AME pourra s'appuyer sur cette réalité pour inciter les citoyens à soutenir des actions de défense de la forêt multifonctionnelle en Morvan, en Bourgogne, en France et dans le monde.

Ghislaine Nouallet. Co gérante GFSFM

Aux arbres citoyens !

Les associations et les habitants du Morvan se donnent à voir et à entendre pour défendre ce qui reste de leurs forêts de feuillus. Deux mobilisations citoyennes contre les coupes à blanc et l'enrésinement ont eu lieu dans le Morvan en fin d'année 2019.

La première a réuni plus de 500 personnes samedi 17-11-19 sur une coupe à blanc près de Quarré les Tombes pour former un énorme STOP humain, filmé par drone et mis sur les réseaux sociaux. Belle et joyeuse journée de manifestation. Retrouvez le reportage- photo sur le site de Canopée-Forêts vivantes. <https://www.canopee-asso.org/>

La deuxième a eu lieu le 18-12-19 à la Maison du Parc à St Brisson.

En effet à l'occasion de la rédaction du renouvellement de la Charte du Parc (2020-35), les élus du Parc et son Conseil associatif et citoyen (Cac) avaient demandé à l'Etat d'autoriser un droit de consultation du PNRM pour l'établissement des PSG (pour les parcelles de plus de 25 ha) et le passage de 4 ha à 0,5 pour les forêts soumises à une simple déclaration. L'Etat (Préfet de Région) a refusé ces demandes et a convoqué pour le 18 décembre une réunion «de concertation» entre les élus dont les maires des communes du Parc et les organismes des exploitants forestiers habituels. Aucune asso ni même représentant du Cac n'avaient été invités! Une centaine d'habitants du Morvan sont donc venus faire au Préfet une aubade de casseroles et autres instruments (très) sonores. Le

Préfet averti n'est pas venu et a délégué la préfète de la Nièvre. Une dizaine de représentants d'associations concernées par la forêt du Morvan ont finalement été admis dans la salle. Une douzaine de Maires étaient présents (sur 117) dont 10 ou 11 se sont déclaré solidaires avec les représentants des assos. Les casseroles ont retenti pendant les deux heures de cérémonie au cours de laquelle nous (élus et assos) n'avons rien appris que nous ne savions déjà... La décision habituelle de créer un groupe de travail a été prise.

Plus que jamais et malgré la sympathie grandissante de la société pour une autre sylviculture proche de la nature, nous allons encore avoir à rester mobilisés! *Marie B.*

Ecole numérique : la fausse bonne idée ?

C'était la grande nouveauté de la rentrée 2019, le « tout numérique » débarquait dans les lycées de nombreuses académies chaque élève de seconde se voyait donner le Saint Graal : une tablette numérique ! Toute une pédagogie considérée comme poussiéreuse et obsolète devait être revue, le 100% numérique allait enfin donner aux élèves ce que des générations de professeurs n'avaient su faire jusque-là : le goût de l'effort et de l'apprentissage ! Derrière ce miroir aux alouettes, se cache une réalité quelque peu diffé-

rente. Les neurosciences, au passage plébiscitées depuis peu par l'éducation nationale, montrent que, loin d'améliorer les aptitudes de nos enfants, une utilisation importante des écrans a de lourdes conséquences sur le comportement et sur leurs capacités intellectuelles Certains neuroscientifiques parlent même de « décérébration »... On est loin de cette brillante innovation pédagogique tant vantée par notre ministre de l'éducation nationale ! Passons ce volet pédagogique et intéressons-nous maintenant à l'impact écologique de ce choix du tout numé-

rique...Les tablettes, comme le sont également ordinateurs ou smartphones sont fabriquées avec une cinquantaine de métaux différents. Leur extraction, très énergivore et polluante se fait dans des pays où les normes environnementales sont quasi inexistantes. Elle provoque de véritables désastres écologiques, sanitaires et sociaux, et elle se fait à un rythme qui nous mène vers une disparition rapide de ces ressources. Les procédés chimiques utilisés lors de l'extraction de ces matières polluent également de manière pro-

fonde et durable l'air et l'eau de régions entières en Chine ou en Afrique, et les rendent parfois inhabitables. Que dire enfin du recyclage de ces objets quand on sait que seuls 18 % des métaux contenus dans une tablette sont récupérés... Mais alors : le choix de l'éducation nationale a-t-il un impact si important ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : évaluer chaque élève entrant en se-

conde et chaque élève de collège représentent 1,5 millions de tablettes par an ! C'est-à-dire environ 20% du marché annuel ! Le gouvernement clame haut et fort que le tournant de la transition énergétique est amorcé... Le ministère de l'éducation nationale semble avoir choisi une route opposée en se jetant dans ce programme d'équipement massif ... Quid de l'économie circu-

laire et de la mutualisation des ressources ? Le numérique ne peut être la réponse aux questions pédagogiques mais sont, au contraire, de nouvelles sources de problèmes. Ce ne sont pas de milliers de tablettes dont les élèves ont besoin, mais de personnes d'éducation formées !
Vincent

L'eau va t-elle nous manquer ?

Dans notre société, nous prenons pour acquis le fait de voir couler l'eau du robinet pour laver nos légumes ou de prendre une douche chaque jour pour certains d'entre nous. Il en est de même pour les usages professionnels et agricoles. Des années de sécheresse consécutives nous ont touchés, et inquiétés.

Autun Morvan Ecologie a participé aux *Ateliers du climat du bassin versant de l'Arroux où étaient invités les acteurs des territoires* (élus, associations, agriculteurs, forestiers). Ces ateliers, conçus par « ALTERRE Bourgogne-Franche-Comté », organisés par le « SINETA », en partenariat avec le « CPIE Pays de Bourgogne et le Parc naturel régional du Morvan », étaient destinés à traiter du changement climatique et ses impacts sur la ressource en eau sur notre territoire.

La participation était composée de quelques élus (très peu), chargés de mission, et (ou) institutionnels. L'état d'esprit du groupe relatif aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau montrait le côté « in-

quiet » et « dubitatif » de la plupart d'entre nous.

De ces ateliers sont ressortis les objectifs suivants, déjà connus ! Mais rappelés en la circonstance :

1- Economiser l'eau : Eau domestique, stocker-récupérer l'eau pluviale, limiter les cultures gourmandes en eau, traiter les fuites sur les réseaux.
2- Haies et forêts : Changer les pratiques forestières (arrêter les monocultures), valoriser l'agroforesterie, planter des arbres et des haies, recréer la ripisylve, restaurer le maillage bocager, maintenir les zones humides.

3- Qualité de l'eau : contrôle des rejets d'assainissement (collectif et non collectif), protection des périmètres des captages et des sources, suppression des pesticides et intrants de toute nature.

4- artificialisation des sols : stopper l'artificialisation des sols, réduire bitume et goudron, moins de cultures mono spécifiques.

5-Echanges, communication, sensibilisation : Encourager le travail territorial, sensibiliser tous les publics ;

les scolaires, conférences, sorties découvertes pédagogiques, etc..

En conclusion : Depuis des années AME tire la sonnette d'alarme et « prêche » toutes ces recommandations. Ce sont des participants « convaincus » qui ont assuré cette rédaction. Nous sommes parfois déçus de voir que, depuis des années, ces ateliers sont dépourvus de suites et d'actions concrètes sur le terrain. *Sans mépriser le travail des organisateurs, nous avons l'impression qu'on nous amuse tout en retardant le moment où de réelles actions seront menées.* Des sommes colossales ont été dépensées en études qui parfois n'ont servi à rien, alors que les mêmes sommes auraient pu être utilisées pour des actions sur le terrain !

Notre association continuera de suivre les ateliers suivants, qui, on nous l'a promis, permettront de passer à l'action. Nous vous en informerons, lien pour suivre : <http://www.sineta.fr/7--changement-climatique-et-ressource-en-eau>
Jean Claude

La forêt : un plus pour la qualité de l'eau

La qualité de l'eau est un enjeu sensible dans notre pays où pesticides, herbicides et nitrates sont couramment utilisés, sans compter les multiples autres rejets polluants dans la nature. Les traitements pour rendre l'eau potable ont une forte incidence sur son prix. C'est **une approche curative**. Par contre, **une autre approche, préventive**, existe, c'est la forêt, avec tout son cortège d'avantages. Le couvert forestier est un protecteur de la qualité de l'eau. La forte activité biologique des sols forestiers protège la ressource grâce aux cycles biogéochimiques en réduisant les impacts phytosanitaires. En même temps, le recyclage des éléments minéraux est plus efficace. Des études en divers endroits ont démontré qu'un taux de boisement de 30% des bassins versants permettait de respecter les normes de potabilité pour les nitrates (moins de 50mg/l).

La forêt est favorable à la production d'une eau naturellement potable et à moindre coût. Les forêts sont recherchées pour la qualité de l'eau potable. Ainsi, les travaux de la ville de Rennes (20^{ème} siècle) sont exemplaires par le coût du boisement : 0,04 €/m³, alors que sans le boisement la ville de Rennes aurait dû procéder à des travaux sur le réseau avec un surcoût de 1,50 €/m³ soit 50 fois supérieure ! Une collectivité voisine en Saône et Loire, pour financer une usine d'eau potable a engagé près de 11 millions d'euros ! Ce qui nous laisse dubitatifs ! Dans nos régions où de nombreuses sources sont présentes, les collectivités pourraient facilement financer l'adaptation de la gestion forestière à l'endroit de captages existants ou à réaliser. Les analyses nationales datant du début de notre siècle démontrent que plus il y a de forêts,

moins l'eau est chère ! Même s'ils la trouvent chère, les ménages sont prêts à dépenser plus pour une eau d'origine forestière... Par contre, il ne faut pas se leurrer, les risques liés à une gestion forestière déconnectée par rapport à l'eau potable est bien présente. Toutes les alertes d'AME et d'une multitude d'Associations environnementales sont là pour dénoncer la malforstation, les monocultures de résineux, les coupes rases et tout ce qui détériore la couverture des sols. Ce bref exposé n'est qu'une petite partie relatant l'importance de la forêt par rapport à la qualité de l'eau qui en est issue. Face aux sécheresses qui se répètent, saurons-nous à temps préserver cette richesse ? En ouvrant un robinet, posons-nous la question : d'où vient-elle ?

Jean Claude

Messieurs les Maires, chapeaux bas.

Merci à vous, Messieurs les Maires, qui avez essayé de protéger vos concitoyens en promulguant un arrêté pour une zone tampon de 100 à 150m entre cultures et habitations lors d'épandages de pesticides.

Tout d'un coup je me suis sentie normale ! Non les écolos ne sont pas des terroristes ! Non les écolos ne sont pas des affabulateurs ! Il y a des gens sensés qui pensent comme eux ! Oui les pesticides sont dangereux pour la santé ! Mais, messieurs les Maires, les juges l'ont bien dit : votre action est légitime, mais pas légale ! Existentielle non comme position ? Que choisir ? La légitimité implique que, oui, c'est vrai, des mesures de protection sont

nécessaires, les pesticides sont effectivement dangereux, mais, mince, cette mesure n'est pas inscrite dans la loi ! Descendez, il n'y a rien à voir ! Encore de belles années pour...cancer, maladies auto immunes, Parkinson etc..... Manifestement, 100 élus, 53 000 citoyens qui ont contribué à la consultation publique (et qui n'ont jamais pu obtenir les résultats de cette consultation), les interventions de fondations, d'association de santé.... n'ont pas fait le poids face à la FNSEA. Repli stratégique du gouvernement derrière l'autorité de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire *la ligne de la science* qui a rendu un avis permettant de saucissonner tout ça. Je vous en

mets combien ? Pour 5m ? Or l'ANSES elle-même (le Monde du 22/23 décembre) reconnaît ses limites. Son avis s'appuie sur un document guide de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments de 2014 qui repose sur des données issues d'études effectuées dans les années 1980 et concernant l'exposition de personnes résidant à des distances de 3m, 5m, 10m, mais pas au-delà !

Ah si ! Une avancée conséquente : des subventions (25 millions de fonds) vont être débloquées pour permettre l'achat de pulvérisateurs plus performants !

On vit une époque formidable, non ?
Déjà dit ? *Françoise*

France : record européen du nombre d'espèces chassées

Chaque année ce sont 22 millions d'animaux qui sont abattus dont une moitié d'oiseaux sauvages et l'on élève 15 millions de perdrix, lièvres... destinés à combler les penchants des as de la gâchette. C'est mieux qu'aux stands de tirs de la fête foraine, ça bouge et on ne sait pas toujours d'où cela viendra. Encore que, trop de mouvements nuisent aux mouvements puisque les chasseurs se trouvent dans l'obligation, notamment pour la Grive, d'utiliser la glu. Ben oui, chasse à la glu, ça c'est du sport ! En plus il y a l'effet surprise ! Il y a des oiseaux stupides qui ne sont pas des grives et qui viennent sur les branches des grives !

La France détient le record, au moins un, de la plus grande liste d'espèces « chassables » 64 espèces d'oiseaux (contre une trentaine dans les autres pays) dont une bonne vingtaine sont classées « en voie de disparition » Et nous étions tous tellement émus d'entendre au congrès mondial sur la bio-diversité que nous avons accueilli en France, qu'un million d'espèces étaient menacées d'extinction. Que faire ? Quelques mois plus tard le ministère autorisait la chasse au courlis, espèce menacée s'il en est. Au top 50, la tourterelle des bois, abattue en plein vol migratoire. Cette espèce a perdu 80% de ses effectifs depuis 1980.

La France a été mise en demeure par la Commission européenne de se justifier sur sa chasse aux oiseaux migrateurs et aux espèces menacées et c'est sans doute pour cela qu'il a été décidé de créer le CEGA, Comité d'Experts sur la

Gestion Adaptative en 2019.

Le CEGA est chargé d'apporter les informations nécessaires au Ministre de la transition écologique pour l'établissement de quotas de chasse afin de rétablir au mieux l'équilibre des populations menacées.

Il est composé de 6 experts scientifiques, 2 experts membres de la LPO (protection des oiseaux) et 6 experts issus du monde de la chasse.

Au bout de 6 mois, fiasco total, les experts se trouvant coincés entre les contre (LPO) et les pour (représentants des chasseurs) qui, ces derniers, ont boycotté les réunions préparatoires et on

préféré indiquer directement les quotas de prélèvement qu'il estimaient souhaitables au ministère.

Ce qui fait dire au Président du CEGA : « nous n'accepterons pas de continuer à travailler si le comité d'experts...sert d'outil politique pour faire accepter des décisions sans fondement scientifique ». Les oiseaux et autres animaux à poils et à plumes ont du mouron à se faire et les chasseurs de beaux jours devant eux, notre président ne leur a-t-il pas déclaré à Chambord (c'est d'un chic) « je serai le président qui développera la chasse, vous pourrez compter sur moi » ! (le Monde du 9/12/2019) *Françoise*

Plan zéro phyto

Lors du vote pour l'interdiction du Glyphosate qui s'était résumé à un recul de notre gouvernement nous avons, comme beaucoup d'entre-vous, réagi auprès de nos représentants.

Il nous avait été opposé qu'on ne pouvait pas imposer une loi qu'il fallait du temps et tout un travail de sensibilisation de la population concernée pour avancer. Le Plan Zéro Phyto nous avait été donné en exemple : 2008 / 2018, le plan prévoyait une réduction de l'utilisation de ces produits de 50%. Nous sommes en 2020 à + 24%, en sachant que les communes n'utilisent plus ces pesticides ! Messieurs du gouvernement, vous avez raison ! Pourquoi une loi ?

Le gouvernement laisse pourrir la situation en dressant le monde agricole

contre les écologistes. Nous comprenons parfaitement le désarroi et la colère des agriculteurs qui se trouvent montrés du doigt. Chacun doit vivre de son travail, dignement. Contrairement aux bruits répandus, nos actions ne sont pas dirigées contre le monde agricole.

Nous sommes tous sur le même bateau et nous sommes tous responsables des dérives.

Nous demandons aux gouvernements de France et d'Europe de vraies mesures d'accompagnement pour permettre une transformation en profondeur des modes de production. Nous demandons notamment que les subventions de la PAC bénéficient aux agriculteurs et éleveurs désireux de se reconverter à un autre mode d'exploitation et que l'on arrête le saupoudrage ! *Françoise*